



République Française  
Département du Loiret

Commune de Villemandeur

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 29 Octobre 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	17	27

Vote
À l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en SOUS-PREFECTURE DE  
MONTARGIS  
Le : 05/11/2024  
Et  
Publication du : 05/11/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf Octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Villemandeur s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame SERRANO Denise, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par voie électronique aux conseillers municipaux le 22/10/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 22/10/2024

**Présents :** Mme SERRANO Denise, Maire, M. TOURATIER Claude, Mme GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, M. COULON François, M. SIMON Patrice, M. DUPORT Jean-François, Mme DE MEDTS Michelle, Mme DOUCET Denise, M. LINARD Alain, M. MICHELAT Jean-François, Mme BALOCHE Nicole, Mme GANNAT Fanny, Mme SALIS Alexandra, M. DEPOND Jean-Michel, Mme MEUNIER Sylvie, M. PRIOU Eric, Mme ADRIEN-CAMUS Catherine

**Excusés avec procuration :** M. LEMAIRE Jean-Claude à M. TOURATIER Claude, Mme BELLOT Elisabeth à Mme GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, Mme PASQUET Christine à Mme GANNAT Fanny, Mme CHARLET Audrey à Mme SALIS Alexandra, Mme CANGE Josiane à M. DUPORT Jean-François, Mme LECONTE Catherine à Mme DE MEDTS Michelle, M. MASSONNEAU Philippe à M. DEPOND Jean-Michel, M. PRIGENT André à M. PRIOU Eric, Mme DUCHESNE Adeline à Mme BALOCHE Nicole, M. LOMBARD Daniel à Mme ADRIEN-CAMUS Catherine

**Excusés :** M. MAHÉ Bernard, M. GUIRAUD Laurent

**A été nommé secrétaire :** M. TOURATIER Claude

### 2024-076 – VENTE PARCELLE BW29 – Avenue de la Libération

La Commune de Villemandeur est propriétaire de la parcelle cadastrée BW29, d'une superficie de 11 m<sup>2</sup>, située en zone UB2 dans le quartier des Ponets. Cette parcelle, de faible dimension et ne présentant pas d'intérêt particulier pour la commune, a fait l'objet d'une demande d'acquisition par Monsieur ELFRICK Philippe, propriétaire voisin.

Après étude et consultation des services techniques de la commune, il apparaît que la vente de cette parcelle ne présente aucun obstacle pour la commune et pourrait permettre à Monsieur ELFRICK d'étendre son domaine foncier, sans incidence notable sur le patrimoine communal.

Le prix de vente a été fixé à 2 euros le mètre carré. La vente s'élèvera donc à un montant total de 22 euros.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :**

1. **D'approuver** la vente de la parcelle cadastrée BW29 d'une superficie de 11 m<sup>2</sup>, située en zone UB2, quartier LES PONETS, à Monsieur ELFRICK Philippe au prix de 2 euros le mètre carré, soit un montant total de 22 euros ;
2. **D'autoriser** Madame le Maire à signer l'acte notarié correspondant ainsi que tout autre document nécessaire à la réalisation de cette acquisition ;
3. **De préciser** que les frais de notaire et autres frais afférents à cette transaction seront à la charge de l'acquéreur ;
4. **De charger Madame le Maire** de procéder à toutes les formalités nécessaires à l'enregistrement de cette transaction.

**Adopté à l'unanimité.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 05/11/2024

**Le Maire,**



**Denise SERRANO**

**Le Secrétaire de Séance,**

**Claude TOURATIER**